SENA-JLG /22.11.2023

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

CABINET DU CHEF DE L'ÉTAT ____

RÉPUBLIQUE DU CONGO

Unité - Travail - Progrès

DIRECTION NATIONALE DU PROTOCOLE

DIRECTION DU CÉRÉMONIAL ET DES PROGRAMMES

/pr-cce/dnp-dcp.//

PROGRAMME DE LA CÉRÉMONIE DE PRÉSENTATION DU MESSAGE DE SON EXCELLENCE MONSIEUR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE SUR L'ÉTAT DE LA NATION DEVANT LE PARLEMENT RÉUNI EN CONGRÈS, À L'OCCASION DE LA CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE DE LA RÉPUBLIQUE.-

Date:

Mardi 28 novembre 2023

Heure:

10 H 00

Lieu:

Palais des congrès (salle des congrès)

Tenues:

- de ville (costume sombre) pour les invités civils ;

- de travail (T3) pour les invités de la force publique.

PRENNENT PART À CETTE CÉRÉMONIE :

- Le Président du Sénat ;
- Le Président de l'Assemblée Nationale ;
- Le Premier Ministre, chef du Gouvernement;
- Les membres du Gouvernement ;
- Le Ministre d'État, Directeur du cabinet du Président de la République ;
- Les membres du corps diplomatique;
- Les Présidents des Institutions constitutionnelles ;
- Le Chef de l'opposition politique ;
- Les membres du cabinet du Président de la République ;
- Les membres des bureaux des deux chambres du Parlement;
- Les membres des bureaux des Institutions constitutionnelles;
- Les membres du cabinet du Premier Ministre, chef du Gouvernement ;
- Le Chef d'État-major Général des Forces Armées Congolaises;
- Le Commandant de la Gendarmerie Nationale ;
- Le Commandant des Forces de Police;
- Les Secrétaires permanents des Conseils consultatifs nationaux ;
- Le Préfet du département de Brazzaville ;
- Le Président du Conseil départemental et municipal, Député Maire de la ville de Brazzaville ;
- Les Parlementaires ;
- Les membres du commandement des composantes de la force publique;
- Les Secrétaires Généraux des deux chambres du Parlement;
- Le Secrétaire Général du Ministère des Affaires étrangères, de la francophonie et des congolais de l'étranger;
- Le Délégué Général à la recherche scientifique et technologique ;
- Le Président de l'Université Marien NGOUABI ;
- Le Président de l'Université Denis SASSOU-N'GUESSO;
- Les Inspecteurs Généraux des administrations publiques ;
- Les Directeurs Généraux des administrations publiques ;
- Les Directeurs des cabinets des Présidents des deux chambres du Parlement;
- Le Secrétaire Général du département de Brazzaville ;
- Le Commandant de la zone militaire de défense n°9;
- Le Commandant de région de Gendarmerie de Brazzaville ;

- Le Commandant territorial des forces de Police de Brazzaville ;
- L'Administrateur délégué de la centrale d'intelligence et de la documentation de Brazzaville ;
- Le Major de garnison de la place de Brazzaville;
- Les membres du bureau du Conseil départemental et municipal de la ville de Brazzaville ;
- Le Secrétaire général de la commune de Brazzaville ;
- Les Administrateurs Maires des neuf arrondissements de Brazzaville ;
- Les Présidents et Secrétaires généraux des partis politiques ;
- Les Présidents et Secrétaires généraux des syndicats patronaux et professionnels ;
- Les Représentants des chambres de commerce du Congo (Brazzaville, Pointe Noire, Ouesso et Dolisie);
- Les Directeurs des cabinets des membres des bureaux des deux chambres du Parlement ;
- Les Directeurs des cabinets des Présidents des commissions permanentes des deux chambres du Parlement;
- Les membres des cabinets des deux chambres du Parlement;
- Les Directeurs centraux des deux chambres du Parlement;
- Les Directeurs Généraux des sociétés et entreprises privées basées à Brazzaville;
- Les membres du bureau de l'association des anciens Ministres ;
- Les Représentants des confessions religieuses ;
- Les cadres et agents du Parlement.

DISPOSITIONS PRATIQUES À PRENDRE.

08 H 00: Jalonnement, parking, musique, troupes d'honneur, haie d'honneur, drapeau, mise en place terminée.

08 H 30: Fin des dispositions protocolaires:

- à la résidence du Président de la République, Chef de l'État;
- aux cabinets des Présidents des deux chambres du Parlement;
- au Palais des congrès.

SITES DE REGROUPEMENT DES CORPS CONSTITUÉS NATIONAUX ET DIPLOMATIQUE ET HORAIRES DE DÉPART.

PRIMATURE.

Groupe 1: les membres du cabinet du Premier Ministre, chef du Gouvernement.

08 H 00 : Heure d'arrivée au site.

08 H 30 : Heure de départ.

Groupe 2: les membres du Gouvernement.

08 H 30 : Heure d'arrivée au site.

09 H 00 : Heure de départ.

PALAIS DU PEUPLE.

Groupe 1 : les membres du cabinet du Président de la République.

08 H 00 : Heure d'arrivée au site.

08 H 30 : Heure de départ.

Groupe 2: - le Chef de l'opposition politique;

- les Présidents des Institutions constitutionnelles.

08 H 30 : Heure d'arrivée au site.

08 H 45 : Heure de départ.

- le Ministre d'État, Directeur du cabinet du Président de la République.

08 H 45 : Heure d'arrivée au site.

09 H 00 : Heure de départ.

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA FRANCOPHONIE ET DES CONGOLAIS DE L'ÉTRANGER.

- les membres du corps diplomatique;
- le Secrétaire Général du Ministère des Affaires étrangères, de la francophonie et des congolais de l'étranger.

08 H 30 : Heure d'arrivée au site.

09 H 00 : Heure de départ.

SIÈGE DU PARLEMENT.

Groupe 1 : les Parlementaires.

08 H 00 : Heure d'arrivée au site.

08 H 15 : Heure de départ.

Groupe 2: - les membres des bureaux des deux chambres du Parlement;

- les membres des bureaux des Institutions constitutionnelles.

08 H 00 : Heure d'arrivée au site.

08 H 30 : Heure de départ.

ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES FORCES ARMÉES CONGOLAISES.

- le Chef d'État-major Général des forces armées congolaises ;
- le Commandant de la Gendarmerie nationale ;
- le Commandant des forces de Police ;
- les membres du commandement des composantes de la force publique.

08 H 00 : Heure d'arrivée au site.

08 H 30 : Heure de départ.

SITE DE LA PRÉFECTURE.

- les Secrétaires permanents des Conseils consultatifs nationaux ;
- le Préfet du département de Brazzaville ;
- le Président du conseil départemental et municipal, Député Maire de la ville de Brazzaville ;
- le Délégué Général à la recherche scientifique et technologique ;
- les Présidents des Universités Marien NGOUABI et Denis SASSOU N'GUESSO;
- le Secrétaire Général du département de Brazzaville ;
- les membres du bureau du Conseil départemental et municipal de la ville de Brazzaville ;
- le Secrétaire Général de la commune de Brazzaville ;
- les Administrateurs maires des neuf arrondissements de Brazzaville.

08 H 00 : Heure d'arrivée au site.

N.B. : Pour les Inspecteurs Généraux et les Directeurs Généraux des administrations publiques, les regroupements se feront dans les ministères de tutelle avec les moyens organiques.

08 H 00 : Heure d'arrivée dans des ministères de tutelle.

08 H 30 : Heure de départ.

HEURES LIMITES D'ARRIVÉE AU PALAIS DES CONGRÈS.

08H30-08H40 : Arrivée :

- des cadres et agents du Parlement ;
- des représentants des confessions religieuses ;
- des membres du bureau de l'association des anciens Ministres ;
- des Directeurs centraux des deux chambres du Parlement ;
- des membres des cabinets des Présidents des deux chambres du Parlement ;
- des membres des cabinets des Présidents des commissions permanentes des deux chambres du
- des Directeurs des cabinets des membres des bureaux des deux chambres du Parlement ;
- des représentants des chambres de commerce du Congo ;
- des Présidents et secrétaires généraux des syndicats patronaux et professionnels ;
- des Présidents et secrétaires généraux des partis politiques.

08H45-09H00 : Arrivée des corps constitués regroupés :

- dans des différents sites ministériels ;
- au site de la Préfecture ;
- à l'État-major Général des FAC;
- > au siège du Parlement (Groupe 1).

09H00-09H10 : Arrivée des corps constitués regroupés :

- à la Primature (Groupe 1);
- au siège du parlement (Groupe 2);
- > au Palais du Peuple (Groupe 1).

09 H 15 : Arrivée :

- du Chef de file de l'opposition politique ;
- des Présidents des Institutions constitutionnelles.

09 H 20 : Arrivée des membres du corps diplomatique.

09 H 30 : Arrivée :

- du Ministre d'État, Directeur du cabinet du Président de la République ;
- des membres du Gouvernement.

09 H 35 : Arrivée du Premier Ministre, chef du Gouvernement.

- Accueil et installation dans la salle d'attente du Palais des Congrès.

09 H 40 : Arrivée du Président du Sénat.

- Accueil et installation dans la salle d'attente du Palais des Congrès.

09 H 45 : Arrivée du Président de l'Assemblée Nationale, Président du congrès.

Accueil et installation dans la salle d'attente du Palais des Congrès.

09 H 55 : Arrivée, sous escorte, de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'État.

10 H 00 : Début de la cérémonie.

Fait à Brazzaville, le 24 novembre 2023

L'Ambassadeur, Directeur National du Protocole,

Landry Simplice Euloge OLLITA